

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le vingt deux mars à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean,. NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSEE : Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir de Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2016/24

OBJET : ORGANISATION DU FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA SEMAINE DE L'EMPLOI EN UBAYE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL – CONVENTION AVEC LE CBE DU PAYS SUD.

Les forums de l'emploi rencontrent un vif succès tant en nombre d'offres d'emplois pourvus qu'en fréquentation et aussi en termes de satisfaction des employeurs et partenaires présents.

Le Forum de l'Emploi de l'automne de Barcelonnette est un rendez-vous désormais régulier pour les candidats saisonniers et les employeurs de la vallée de l'Ubaye.

En plus de l'espace « chefs d'entreprise » (recrutements), se trouvent également un espace « services » comprenant :

- un espace « logement » avec l'affichage de petites annonces,
- un espace « mobilité » avec présentation des formules de transports,
- un espace « accompagnement vers l'emploi ».

En 2016, compte-tenu de la demande des employeurs et de la mobilisation forte des partenaires (Réseau Créateurs 04, Pôle Emploi, Planète jeune/PIJ, MSAP vallée de l'Ubaye, Médiathèque de Barcelonnette,...), il est également prévu d'organiser une semaine de l'emploi à Barcelonnette au printemps 2016 **du 23 au 26 mai**.

Les Objectifs poursuivis sont :

- Favoriser la mise en relation des employeurs et demandeurs d'emploi en début de saison d'hiver, dans les vallées de l'Ubaye et de la Blanche,
- Faciliter l'emploi saisonnier par la diffusion d'offres locales de logements/co-locations,
- Informer les saisonniers sur les offres de transports, le covoiturage local et sur le dispositif proposé par Nos Routes Solidaires en Ubaye,
- Informer les saisonniers sur le Point Accueil Saisonniers, le nouveau portail Espritsaison.jobs,
- Informer les demandeurs d'emploi et les saisonniers des dispositifs d'aide à la formation et à la création d'activité (présence du réseau CréActeurs 04),
- Sensibiliser les chefs d'entreprises du secteur du Tourisme sur les dispositifs et obligations légales en matière de gestion des emplois,
- Informer sur les outils de formation à distance disponible sur le territoire et mis en œuvre au sein de la MSAP Vallée de l'Ubaye et de l'ERIC de Barcelonnette,
- Sensibiliser et accompagner les jeunes du territoire dans leur recherche d'emploi, leur mobilité et la citoyenneté européenne.

Le Budget prévisionnel global de ce projet est fixé comme suit :

Dépenses :	Recettes :
Services extérieurs : 850 €	
dont – Affranchissement..... 650 €	Subventions : 1 300 €
- Réception 200 €	- Département1 300 €
Frais de personnel..... 1 000 €	Autofinancement 550 €
Total 1 850 €	Total 1 850 €

Le Président propose que la CCVU, au titre de sa compétence « développement économique », porte ce projet et en confie la réalisation au Comité de Bassin d'Emploi du Pays SUD.

Sur proposition du Vice-Président, à l'économie et au développement filières ressources locales,

Le Conseil de Communauté,

Vu le projet de convention qui lui est présenté,

Après délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

- **DONNE** un avis favorable à l'organisation du forum de l'emploi et de la semaine de l'emploi,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir avec le Comité de Bassin d'Emploi du Pays Sud,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental une subvention d'un montant de **1 300 €** pour aider au financement de ce projet,
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits au chapitre 011 du budget principal 2016 de la CCVU.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
M. Jacques MARTIN.